

6.7

Régime de l'autorité principale

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

6.7.1 Visas de prospectus

6.7.1.1 Prospectus provisoires

Aucune information.

6.7.1.2 Prospectus définitifs

Les Mines d'or Visible Inc.

Visa pour le prospectus du 3 juillet 2007 de Les Mines d'or Visible Inc. (la « société ») concernant le placement :

1. de 5 750 unités au prix de 1 000 \$ l'unité, chacune étant composée (i) de 1 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,50 \$ l'action, (ii) de 1 250 actions ordinaires au prix de 0,40 \$ l'action et (iii) de 1 125 bons de souscription d'actions qui confèrent chacun le droit au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,60 \$ l'action pour une période de deux ans suivant la clôture du placement;
2. de 7 439 931 actions ordinaires de la société par voie de dividende en nature par Exploration Fieldex Inc. auprès de ses actionnaires;
3. d'une option de rémunération auprès du placeur pour compte lui permettant d'acquérir un maximum de 7 % du total des actions ordinaires accréditives et des actions ordinaires composant les unités émises en vertu du présent placement.

Le visa prend effet le 5 juillet 2007.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar: 1103650

Décision n°: 2007-MC-1470

6.7.1.3 Modifications du prospectus

Aucune information.

6.7.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.7.2 Dispenses

Aucune information.